

Département du Loiret

COMMUNE DE BOUZY-LA-FORET

Plan Local d'Urbanisme

MODIFICATION SIMPLIFIEE

Evolution du règlement et modification de la zone AU

PLANS DE ZONAGE
(pièces n°4.2 et 4.3)

2.2

Date	Modifications / Observations
5 mars 2020	Dossier approuvé par le Conseil Municipal



1, Rue Nicéphore NIEPCE
45700 VILLEMANDEUR
Tel : 02.38.89.87.79
Fax : 02.38.89.11.28
urbanisme@ecmo.fr

DOSSIER :
E06778

Eléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

- Elément architectural
- Tombeau

Emplacement réservé	
Objet	Bénéficiaire
①	Aménagement d'un cheminement doux
②	Aménagement d'un cheminement doux
③	Extension du cimetière
④	Aménagement d'un cheminement doux
⑤	Agrandissement de la mare pour la gestion des eaux pluviales
⑥	Accès à la zone AU
⑦	Aménagement d'un cheminement doux

Légende :

UA

Zone UA

UB

Zone UB

AU

Zone AU

N

Zone N

A

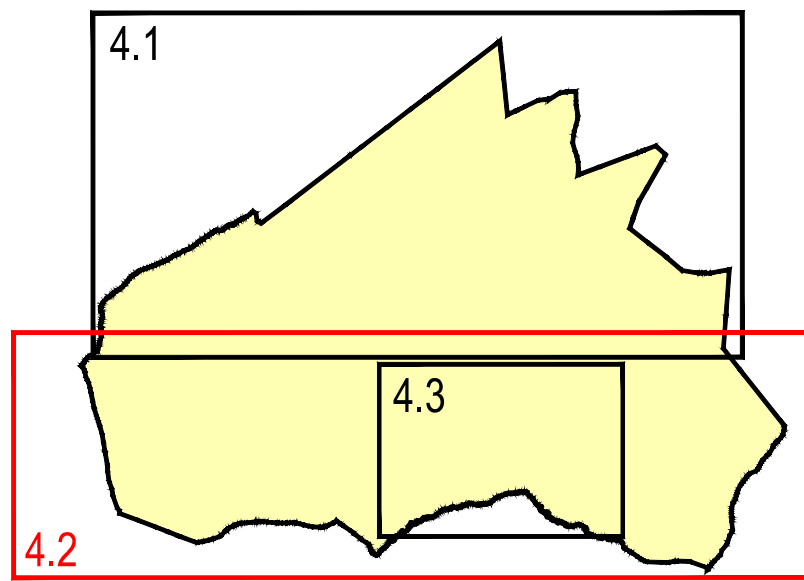
Zone A

Espace boisé classé à conserver ou à créer

Secteur délimité au titre de l'article R.123-11 c) du Code de l'Urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)

COMMUNE DE BOUZY-LA-FORET (45)

Plan Local d'Urbanisme

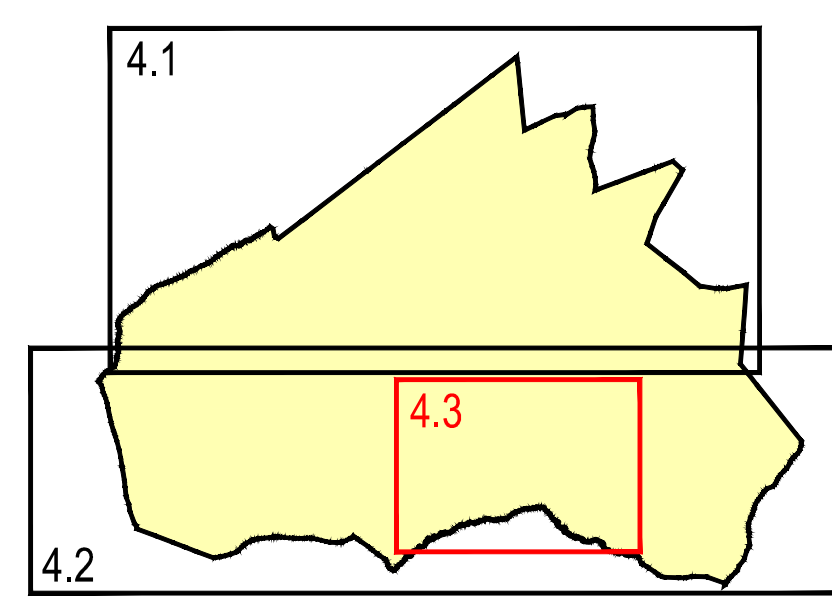


PLAN DE ZONAGE

Sud

Echelle : 1/5000

Objet	Date
Approuvé le	26 juin 2014
Révisé le	
Modification simplifiée le	5 mars 2020
Mis à jour le	



PLAN DE ZONAGE

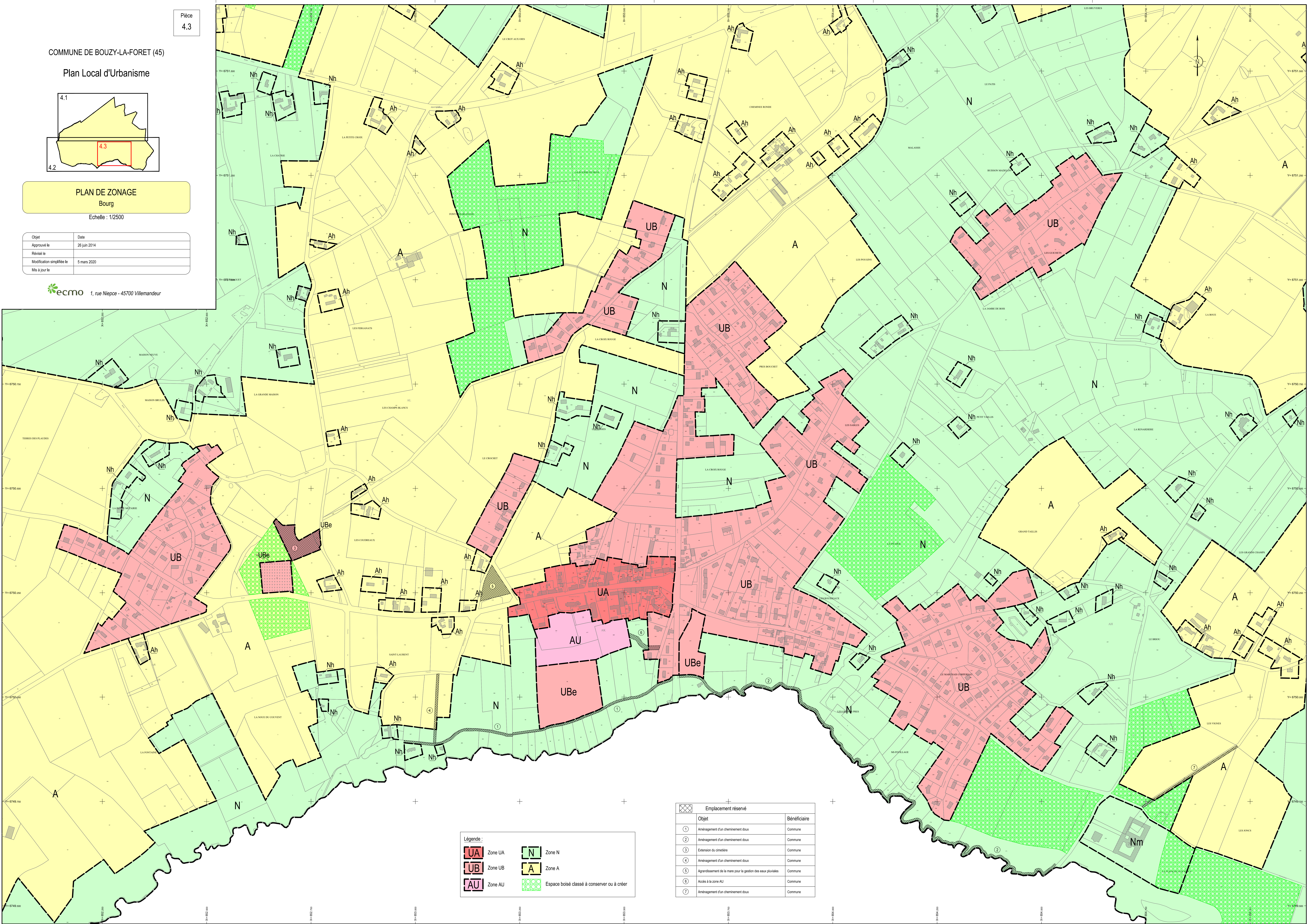
Bourg

Echelle : 1/2500

Echelle : 1/2500

Objet	Date
Approuvé le	26 juin 2014
Révisé le	
Modification simplifiée le	5 mars 2020
Mis à jour le	

 ecmo 1, rue Niepce - 45700 Villemandeur



+ Emplacement réservé		
	Objet	Bénéficiaire
①	Aménagement d'un cheminement doux	Commune
②	Aménagement d'un cheminement doux	Commune
③	Extension du cimetière	Commune
④	Aménagement d'un cheminement doux	Commune
⑤	Agrandissement de la mare pour la gestion des eaux pluviales	Commune
⑥	Accès à la zone AUI	Commune
⑦	Aménagement d'un cheminement doux	Commune